

## Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

### Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 23 novembre 2021

Numéro de parution : RA000316

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/484

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 28 septembre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. BAS (Jean-Baptiste, Marie, Hubert), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «GERARD et associés» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 12 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «BELLE-CROIX, MONFORT, BRIDOUX et FRANC, Notaires associés» à la résidence de Rambouillet (Yvelines). Prestation de serment requise.

Notaire concerné : M. BAS (Jean-Baptiste, Marie, Hubert)

**Voir la publicité sur [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)